

efforts sur les hôpitaux destinés aux convalescents. Je ne parle pas des malades chroniques, c'est-à-dire ceux qui requièrent l'hospitalisation mais non des soins médicaux, pour un temps, dans un hôpital destiné aux cas urgents.

J'ai malheureusement dû faire un séjour de 14 semaines à l'hôpital ce printemps et je sais, parce que j'y ai vu, qu'il n'était pas nécessaire que la majorité des malades qui se trouvaient là, y compris moi-même, occupent des lits pour les cas aigus. Nous aurions pu être soignés dans des lits pour convalescents. Les autorités de l'hôpital de Vancouver m'ont dit que, dans cette ville, l'écart entre un lit pour les cas aigus et un lit pour les convalescents est de \$8 par jour: \$18, dans un cas, et \$10, dans l'autre.

Puisqu'il en est ainsi, il me semble que, si l'on organisait bien les services médicaux destinés aux convalescents dans le voisinage des locaux réservés aux cas aigus (parce qu'on pourrait y recourir au besoin), le gouvernement fédéral aurait intérêt, du point de vue financier, non seulement à augmenter la subvention minimum établie en 1948 à l'égard de la construction des hôpitaux, mais aussi à accroître la subvention destinée à la construction des hôpitaux de convalescents, de sorte qu'il inciterait davantage les autorités provinciales à faire plus dans ce domaine d'hospitalisation.

Tous les nombreux médecins et dirigeants d'hôpitaux à qui j'ai parlé de la question m'ont paru d'accord là-dessus. Le ministre l'est assurément aussi. Il devrait tâcher de persuader davantage par des moyens financiers, afin que toutes les provinces adoptent ce programme. Cela entraînerait, bien sûr, une dépense supplémentaire, mais c'est presque énoncer un axiome que de dire qu'une dépense en temps utile permet d'épargner de l'argent plus tard. Ce n'est certes pas trop demander, car, pour ce qui est du crédit qui nous intéresse, je constate que l'affectation est seulement de \$6,762,000, plus un report de crédit de \$2,736,000, plus 4 millions sous forme d'un autre report de crédit, soit un total global de \$13,499,060 quant aux subventions versées aux hôpitaux au cours de la présente année financière. Je saurais gré au ministre de nous dire sa pensée quant à ces deux questions, qui relèvent du crédit à l'étude.

Autre petite question. Je l'ai mentionnée au cours du débat général, mais j'ai alors consenti à en différer l'examen. Il s'agit des ressources naturelles dont nous disposons sur le plan de l'hygiène. J'ai, au comité, parlé longuement de cette question. Je me contenterai de dire ici que je reste persuadé que le Canada dispose des plus riches ressources naturelles du monde pour ce qui est de l'hy-

giène. Qu'on y affecte la recherche voulue pour les mettre en valeur, et le Canada (surtout la Colombie-Britannique) deviendra la Mecque pour ce qui est du soin de la santé. Nous pourrions avoir là une industrie rapportant plusieurs millions, mais nous l'avons complètement négligée jusqu'ici. L'an dernier, le ministre a été assez aimable pour dire que la question l'intéressait. Ainsi qu'en fait foi le hansard, voici ce que je disais le 16 juillet 1955:

Mais j'espère que le ministre qui, sauf erreur, porte intérêt à ce que j'ai dit et est allé aux renseignements, nous indiquera quelle est son opinion au sujet des recherches et de l'expansion et nous dira si l'on envisage quelque mesure d'ici un ou deux ans, ou peut-être cinq ans.

Le ministre a répondu:

Mon honorable ami peut être sûr que la chose m'intéresse beaucoup. Cette question fait actuellement l'objet d'une étude de concert avec l'Institut Charles Best, de Toronto, et il se peut qu'on soit à y élaborer un projet. En tout cas, la question a été déferée au comité des recherches qui en fait une nouvelle étude.

Étant donné cette déclaration que le ministre a faite l'an dernier à propos des recherches et de l'Institut Charles Best, aurait-il l'amabilité de nous dire quels progrès on a réalisés depuis l'an passé?

L'hon. M. Martin: Je me fais assurément l'interprète de toute la Chambre en disant que l'honorable député vient de nous rappeler, en prenant la parole, qu'il ne se porte malheureusement pas bien depuis quelques mois, et qu'il a même été pendant un certain temps hospitalisé dans un des hôpitaux de Vancouver. Il y a quelques mois nous lui disions combien nous étions heureux de saluer son retour, mais peut-être me sera-t-il permis de le redire en ce moment.

Quant à l'autre question, disons que les hommes de science ne sont pas d'accord sur l'intérêt que peut présenter la poursuite de cette forme de recherche. L'an dernier j'ai dit combien la question m'intéressait; l'honorable député en a d'ailleurs fait autant. Nous avons discuté la question avec le directeur de l'Institut Charles Best, le Dr Best lui-même. Celui-ci s'est dit d'avis que, puisqu'il avait entrepris un programme de recherche particulier, il lui serait difficile de le troubler actuellement. Il avait raison. J'ai aussi, avec un de mes fonctionnaires, discuté la question avec un autre directeur de recherches qui étudie en ce moment la possibilité d'intégrer au programme qu'a entrepris son propre centre (il s'agit d'un très important travail sur le cancer) la question évoquée tout à l'heure, qui ne présente en effet aucun caractère précis. Elle intéresse, ainsi que ne l'ignore pas mon honorable ami, un domaine très étendu.